

Débat national sur l'école :

Arrondissement de Romorantin.

Réunion de collège public

01. Quelles sont les valeurs de l' Ecole Républicaine et comment faire en sorte que la société les reconnaisse ?

- ◆ Quelles sont les valeurs de l' Ecole Républicaine ?

Mots clés : service public, gratuité, communauté nationale, communautarismes, laïcité, langue française.

- L' Ecole Républicaine doit demeurer un service public : à ce titre, elle doit rester gratuite et ainsi permettre à tous d'y accéder. L'Etat ne doit pas se désengager au profit du monde de l'entreprise. : il doit rester maître du financement et du contenu enseigné.

La gratuité des ouvrages scolaires devrait être la règle partout jusqu'à l'âge légal de sortie du système scolaire.

- L' Ecole Républicaine doit favoriser l' intégration à la communauté nationale : il est nécessaire que les particularismes de toute nature, qu'ils soient culturels, religieux, politiques n'entravent pas la légitime ambition de l' Ecole de fondre dans un creuset commun les élèves. L'apprentissage de la langue française en tant que ciment de la Nation doit être une priorité.

- L' Ecole Républicaine doit demeurer une institution dans laquelle une stricte laïcité est appliquée : cette laïcité doit s'entendre comme une stricte neutralité de l' Etat et de ses agents. Le fait religieux doit continuer à être enseigné mais la religion doit toujours être du ressort des familles.

Il faut que ce principe de neutralité soit compris et accepté par les élèves et les familles : il peut s'avérer difficile de faire comprendre à des élèves originaires de pays où la laïcité n'existe pas ou n'est pas partout respectée qu'ils doivent cesser d'afficher leurs convictions religieuses à l' Ecole publique. L' Etat doit rappeler la règle.

Une loi sur la laïcité est-elle nécessaire ? L'avis est partagé :

D'aucuns affirment que la loi provoquerait une réaction de repli communautaire. Les écoles privées, souvent confessionnelles, accueilleraient des élèves mécontents de ne pouvoir exercer une totale liberté de pensée dans l' Ecole publique. L' Ecole de la Nation risquerait par là - même de faillir à sa grande mission d'intégration.

D'autres soulignent qu'une loi aurait l'avantage de rappeler clairement le principe de laïcité. Il serait aussi souhaitable de s'interroger sur la condition de la femme que sous-tend le problème du voile musulman à l' Ecole. L'égalité en droit de la femme et de l'homme ne doit-il pas prendre le pas à l' Ecole sur la libre manifestation des convictions religieuses ?

- ◆ Jusqu'où peut-on accepter les expressions de la mode et de la « culture jeune » dans l'enceinte scolaire ?

Mots clés : tenue décente, uniformisation, respect de la personnalité.

L'Ecole est confrontée depuis peu au port , chez certaines jeunes filles en particulier, de tenues non pas incorrectes mais indécentes. Les établissements scolaires par le biais du règlement intérieur doivent faire respecter des limites vestimentaires.

Pour autant, l'Ecole ne saurait être le lieu où serait imposée une certaine conception du « bon goût » à contre-courant des phénomènes de mode. Soucieuse de respecter les individualités et de travailler avec elles, l'Ecole doit refuser l'uniformisation des tenues. Elle doit être le lieu où l'enfant apprend à ne pas juger les autres sur leur tenue vestimentaire et leur apparence. Elle doit également permettre à chaque élève de construire librement et en toute connaissance de cause sa personnalité.

- ◆ Dans quelle mesure peut-on , par l'éducation aux médias, contribuer à former l'esprit critique ?

Mots clés : médias, esprit critique.

Le rapport de force entre l'Ecole et les médias est très inégal. Les valeurs que l'Ecole souhaite transmettre ont souvent moins de poids que celles véhiculées par les moyens audiovisuels. L'Ecole doit s'efforcer de montrer aux élèves les faces cachées des médias en travaillant largement sur l'analyse de l'image et de l'information.

◆ Comment concilier l'autorité de l'Ecole et les libertés individuelles ?

Mots clés : loi, règlement intérieur.

- Toute liberté est limitée : la loi républicaine, démocratiquement établie, définit le cadre d'application de la liberté. Le règlement intérieur est un rappel de la loi. Il s'adapte aux situations locales rencontrées en respectant toujours un cadre légal.
- Comment faire en sorte que ce règlement soit reconnu par tous comme un élément indispensable à la vie en communauté ? La coercition ne peut être le seul moyen. L'Ecole doit œuvrer de conserve avec les familles.

◆ Comment l'Ecole peut-elle concilier la nécessité de donner à tous une culture de base et assurer la promotion par le mérite ?

Mots clés : culture, mérite.

- La définition d'une culture de base reste à définir. Elle ne peut pas être dissociée d'une réflexion sur les finalités d'une telle acquisition.
- La méritocratie peut être une forme d'aristocratie.

13 : Comment prendre en charge les élèves en grande difficulté ?

Comment permettre une bonne intégration à l'Ecole des élèves non francophones ?

Mots clés : non francophone, intégration.

- L'accent a été mis sur le problème d'adaptation qu'éprouvent les primo-arrivants dans l'établissement : pour l'heure, un vacataire assure trois heures de cours d'alphabétisation par semaine. Le reste du temps, les élèves non francophones sont immergés dans une structure classique. Ce « bain linguistique », nécessaire et utile, ne devrait cependant pas durer vingt-quatre heures par semaine ! Faute de moyens financiers, la transmission des bases du Français n'est pas réalisée dans des conditions satisfaisantes. Une structure prenant plus longtemps en charge le primo-arrivant est indispensable. Pourrait-elle exister à l'échelle du bassin ? Sans doute pas car le problème du transport des élèves relevant de la structure semble insoluble. Il semblerait plus judicieux que l'intervenant se déplace dans les établissements.

Comment repérer et prévenir la grande difficulté scolaire ?

Mots clés : Primaire, Collège, projet professionnel, motivation, apprentissage, segpa, filière technologique.

- Il n'est pas normal d'accepter en 6^{ème} des élèves en grande difficulté qui, bien souvent, arrivent en troisième sans avoir acquis des bases solides. En primaire, il est indispensable que des structures adaptées, souples, voient le jour.
- Il est nécessaire de développer le plus tôt possible au collège un projet professionnel chez les enfants en grande difficulté, souvent démotivés et peu portés vers les enseignements généraux.
 - L'apprentissage peut y concourir mais ne peut suffire. Il conduit à des échecs douloureux : 30% des jeunes qui partent en apprentissage rompent leur contrat au bout de deux mois.
 - La réintroduction des 4^{ème} et 3^{ème} technologiques pourrait être une voie à suivre. Les élèves qui ont intégré cette année une troisième de PVP semblent plus motivés.

- Les SEGPA devraient pouvoir accueillir plus d'élèves. Or, à ce jour, les capacités d'accueil sont trop limitées. Il faudrait également améliorer leur image de marque, les valoriser en les intégrant davantage dans le collège.
- Les élèves en grande difficulté devraient être confiés à des enseignants chevronnés, volontaires, formés, et non à des enseignants inexpérimentés.

A ces conditions, l'Education Nationale devrait être plus efficace dans l'aide apportée aux élèves en grande difficulté.

19. Faut-il donner davantage d'autonomie aux établissements scolaires et accompagner celle-ci d'une évaluation ?

- Le collège bénéficie déjà d'une certaine autonomie : l'enveloppe budgétaire attribuée est utilisée dans le sens voulu par le Projet d' Etablissement.
Doit-on pouvoir négocier son enveloppe budgétaire ? Les enseignants pensent qu'une telle pratique risquerait d'être conditionnée par l'acceptation d'objectifs de réussite. L'Ecole entrerait insensiblement dans une logique économique de rendement. L'Etablissement scolaire, dans un souci de meilleure gestion pourrait avoir la tentation de recourir davantage aux vacataires. Des statuts très disparates risqueraient d'apparaître. Les mutations ne seraient plus possibles et le volume horaire par matière risquerait d'être mis en cause.
- Une autonomie accrue qui ne pénaliserait ni les élèves ni les acteurs éducatifs n'est cependant pas refusée : si les chefs d'établissement bénéficiaient d'une plus grande liberté dans le recrutement, les rentrées se dérouleraient dans de meilleures conditions.
- L'évaluation d'un établissement est acceptable à deux conditions . Elle doit être réalisée par les professeurs de l'établissement qui sauront tenir compte des caractéristiques du public scolaire. Elle ne doit pas s'accompagner d'une sanction financière.

Trois priorités pour l'Ecole :

1. L'Ecole Républicaine doit rester un service public, gratuit, jusqu'à l'âge légal du système scolaire permettant une intégration à la communauté nationale par une stricte laïcité qui devra apporter aux jeunes une culture de base restant à définir dont l'enseignement devra être prodigué par d'autres méthodes que le « mérite ».
2. Le traitement des élèves en grande difficulté devra se faire très tôt, dès le primaire, afin de les prendre en charge dans des structures souples, adaptées à chaque problème, dans une zone déterminée (le bassin ?) où pourrait se déplacer un intervenant motivé et expérimenté.
3. Une plus grande liberté pourrait être accordée aux chefs d'Etablissement dans le recrutement local (Les formalités administratives sont aujourd'hui trop lourdes) sans porter atteinte au système actuel des mutations.
Une évaluation de l'utilisation budgétaire dans l'Etablissement pourrait être réalisée par la communauté éducative en fin d'année scolaire. Elle ne doit pas cependant aboutir d'une remise en cause des moyens financiers attribués pour l'année suivante.

06 Comment l'école doit-elle s'adapter à la diversité des élèves ?

A l'entrée au collège, les élèves présentent d'importantes différences :

- niveau scolaire différent
- capacités intellectuelles et aspirations différentes
- milieux et acquis culturels variés
- problèmes sociaux
- structures familiales différentes.

L'école doit-elle s'adapter à ces diversités ou bien l'élève doit-il s'adapter à l'école ?

Ce débat devrait se faire avec l'école élémentaire qui doit préparer l'entrée au collège. Le collège doit permettre à tous de bénéficier d'un même enseignement afin de donner à tous les mêmes chances d'ascension sociale. La culture générale ne doit pas être bradée : ce sont de futurs citoyens qui sont formés. Mais pour cela, il faut donc reconnaître les différences de chaque enfant et se fixer des objectifs de réussite pour chacun. Il est également nécessaire de prendre en compte les situations familiales difficiles et la grande précarité de certaines familles.

Les pistes de réflexion sont les suivantes :

- Inclure dans l'emploi du temps, dès la 5^{ème}, des matières d'éveil permettant un épanouissement de l'élève, c'est à dire lui permettre d'approcher des voies dans différents domaines qui pourraient devenir des voies professionnelles (domaines culturels, sportif, techniques...).
- Redéfinir les contenus prioritaires concernant les matières fondamentales et les proposer à tous les élèves.
- Aider l'enfant à construire un projet personnel prenant en compte sa motivation et ses aspirations, mais aussi les éventuelles difficultés sociales qu'il vit dans sa famille.
- Valoriser les élèves quelles que soient les matières dans lesquelles ils excellent.
- Valoriser les métiers manuels et les filières professionnelles. Travailler très tôt en direction des familles sur les enjeux de la formation et de l'orientation.
- Favoriser l'alternance dans les classes de 4^{ème} et 5^{ème} tout en développant un partenariat de qualité (artisans, entreprises, LEP...)
- Redonner de la souplesse dans le déroulement des cursus : par exemple possibilité de passage de SEGPA au collège.

Synthèse

Afin de s'adapter à la diversité des élèves, redéfinir le socle commun de l'enseignement et proposer des contenus ouvrant des voies parallèles s'adaptant aux rythmes et motivations des élèves, dès l'entrée au collège, et cela en réorganisant les emplois du temps et les démarches pédagogiques : davantage de travail inter disciplinaire par exemple comme les IDD.

Valoriser les élèves dans les matières où ils excellent.

Permettre des passages de Segpa au Collège.

Tenir compte de la situation sociale individuelle des familles afin de proposer des actions de soutien.

12 Comment les parents et les partenaires extérieurs peuvent-ils favoriser la réussite scolaire des élèves ?

Il reste toujours difficile pour le collège de nouer des relations avec certains parents et de les rencontrer : problèmes d'horaires pas adaptés, de lieux de rencontre, complexe d'infériorité de certains parents, parents démunis face aux problèmes rencontrés par leur enfant, manque de confiance dans les enseignants de leur part, et inversement, manque de confiance dans les parents de la part des enseignants. Il serait nécessaire d'arrêter de se disqualifier les uns les autres afin de faire ensemble autorité sur des jeunes qui n'ont plus de repères. Pour ce faire, l'amélioration de la communication entre enseignants et parents, mais aussi entre collège et partenaires est un objectif essentiel.

Pistes de réflexion.

Motiver les parents, en particulier ceux dont les enfants sont en difficulté scolaire, à collaborer avec l'équipe enseignante passe par une recherche constante des meilleurs moyens de les associer au projet

développé vis à vis des élèves. Cela doit se traduire par une meilleure connaissance, et reconnaissance mutuelle, enseignants/familles. Pour les enseignants, il s'agit de reconnaître la famille dans ses difficultés, ses modes culturels mais aussi ses compétences sociales, culturelles ou professionnelles, etc.) afin de permettre la mise en place d'actions adaptées à ses besoins :

- aller au devant de ces familles, notamment par le recours à des personnes relais si nécessaire, d'où la nécessité d'augmenter les effectifs de certains personnels comme les assistantes sociales et les infirmières scolaires, mais aussi faire connaître clairement les coordonnées des personnes référentes au sein de la classe et du collège.
- innover en matière pédagogique afin d'associer les familles chaque fois que possible au projet pédagogique (valorisation des savoirs et de l'expérience, participation sous diverses formes (témoignages, ateliers, sorties pédagogiques, école ouverte, accompagnement scolaire, etc.),
- développer la formation à la communication afin de mieux gérer les échanges enseignants/parents/élèves/partenaires.

20 Comment l'école doit-elle utiliser au mieux les moyens dont elle dispose ?

Aujourd'hui, les disparités dans l'équipement pédagogique dont disposent certains collèges d'un département à l'autre ne sont pas acceptables. L'Etat doit garantir un traitement égal de tous les établissements. L'échec d'une petite partie des élèves pose problème car un élève qui sort du système éducatif sans qualification coûte cher à la société, d'où l'importance d'une part, de ne pas « diminuer » les moyens mis en œuvre, et d'autre part de les utiliser de façon adéquate. Par ailleurs, les collèges doivent pouvoir s'équiper correctement dans les domaines des nouvelles technologies.

La pratique de l'évaluation des effets des actions spécifiques mises en place sur l'accès à une qualification ou à un débouché positif doit être développée afin d'ajuster les moyens aux besoins en fonction des résultats. Cela signifie des dotations communes à tous les établissements selon leur catégorie, avec la possibilité d'organiser une partie des moyens en fonction de projets pédagogiques adaptés aux besoins spécifiques des élèves, notamment de ceux en difficulté. Les collèges pourraient ainsi réorganiser leurs moyens et leur fonctionnement pédagogique afin d'offrir un socle commun de connaissances prioritaires tout en introduisant davantage de voies diversifiées pour répondre aux enjeux de la diversité des élèves. Une plus grande adaptabilité doit donc être recherchée pour répondre aux difficultés, mais dans un cadre de références commun à l'ensemble des établissements.

Trois priorités pour l'Ecole

1 Afin de s'adapter à la diversité des élèves, redéfinir un socle commun d'enseignement et proposer des contenus ouvrant des voies parallèles s'adaptant aux rythmes et motivations des élèves, dès l'entrée au collège, et cela en réorganisant les emplois du temps et les démarches pédagogiques : davantage de travail inter disciplinaire par exemple comme les IDD, alternance, etc..

2 Développer une communication et une intervention adaptées aux familles en allant au devant d'elles, notamment par le recours à des personnes relais si nécessaire (nécessité d'augmenter les effectifs de certains personnels comme les assistantes sociales et les infirmières scolaires), et .
innover en matière pédagogique afin d'associer les familles chaque fois que possible au projet pédagogique (valorisation des savoirs et de l'expérience, participation sous diverses formes (ateliers, sorties pédagogiques, école ouverte, etc., travail interpartenarial)

3 Des dotations communes à tous les établissements selon leur catégorie, avec la possibilité d'organiser une partie des fonds en fonction de projets pédagogiques adaptés aux besoins spécifiques des élèves notamment ceux en difficulté (création de voies nouvelles) et s'appuyant sur une pratique de l'évaluation